LA CIGOGNE DES INFOS

5000 véhicules/jour traversent le village par la D13

PROJET D'AVENIR

L'aménagement de la D13 va changer notre village. Si ce projet est évoqué depuis une quinzaine d'années, il nous a semblé nécessaire d'attendre, pour lancer les travaux, que tous les lotissements du centre soient terminés et que notre situation financière soit assainie.

Ces aménagements seront à l'image de ce que nous souhaitons pour notre village. Ils doivent le sécuriser, l'embellir et permettre un meilleur partage des espaces communs.

Le plus important dans cette opération, c'est que notre commune s'est donné les moyens, la volonté et l'ambition de décider de son avenir. Après avoir longtemps regardé la D13 comme un problème, nous l'envisageons comme l'occasion de créer de nouvelles façons de nous déplacer, de nous rencontrer.

Bien sûr, certains arbitrages vont faire des mécontents, même si la conception de ce projet a fait la part belle à la consultation populaire. Nous l'acceptons : c'est à ce prix que l'on va de l'avant.

Hervé Darrigade, maire

TRAVAUX *P.4*
Comment composter sans composteur, on vous explique.

DOSSIER *P.5 à 8*
Aménagement de la D13 : quand ? Comment ? Combien ?

VIE COMMUNALE *P.11*
Une demi-journée pour aller à la rencontre de vos associations.

PORTRAITS *P.12*
Ils n'ont peur de rien, ils font du bon pain, ce sont les Intrépides !

LOTS EN ATTENTE

La gestion des espaces verts et des réseaux des 6 lotissements créés ces dernières années n'est pas encore de la responsabilité de la mairie. On vous explique pourquoi.

LE VIMPORT
31 lots

BERGÉ
7 lots

GAIGT
8 lots

LE DOMAINE DE LA ROCQUE
28 lots

LE CLOS DE L'UNION
9 lots

URA 1 ET 2
14 lots

19% de croissance démographique au dernier recensement, le plus important de toute l'agglomération du grand Dax ! Pas moins de six lotissements ont été créés sur la commune ces dernières années : Le Vimport, Bergé et Gaigt, Le domaine de La Rocque, Union et Ura 1 et 2. Dès le premier coup de pioche, la gestion de leurs espaces verts, de l'éclairage public, des réseaux d'eau et de la voirie est assurée par le lotisseur, puis, après la vente, par une association de propriétaires. Par la suite, dans le cadre d'une procédure de rétrocession, la mairie reprend l'entretien des espaces verts, le Grand Dax celle de la voirie, EMMA celle des eaux, le Sydec celle de l'éclairage public… Si tout se passe bien.

Conformité

En effet, dans le cadre des espaces verts, appelés à être gérés par la municipalité (à l'exception du lotissement du domaine de la Rocque), la rétrocession ne peut se faire qu'à certaines conditions, notamment la conformité au permis d'aménager. À la moindre irrégularité, la responsabilité reste celle du lotisseur, ou de l'association de colotis, en attendant une mise en conformité. C'est la raison pour laquelle aucun de ces lotissements n'a encore été rétrocédé ! La tonte, la coupe d'arbres tombés dans ces lotissements… ne sont pas encore l'affaire de la mairie, contrairement à ce que de nombreux Riviérois pensent.

Pour autant, la mairie a vocation à reprendre la gestion des espaces verts de ces lotissements, qui font partie de son paysage, parfois depuis plusieurs années. C'est la raison pour laquelle elle a décidé d'investir en moyens humains et matériels (voir ci-dessous). Mais en attendant, l'entretien des espaces verts communs des lotissements est l'affaire exclusive de ceux qui y vivent.

LES RENFORTS SONT LÀ

Un nouvel agent de maîtrise a rejoint l'équipe municipale. Julien Lubet gère l'organisation des plannings des tontes, des chantiers municipaux, et le renouvellement des matériels et équipements professionnels. Âgé d'une trentaine d'années, il est agriculteur de profession et ses compétences vont être précieuses pour l'entretien des espaces verts, d'autant plus que la mairie récupérera ceux des lotissements, lorsqu'ils lui auront été rétrocédés (voir ci-dessus). Avec Julien, ce sont désormais trois agents qui seront affectés au service technique de la mairie.

Transport sur secteur

Autre nouveauté, l'achat d'un véhicule léger électrique, de type utilitaire. Il viendra en complément du camion-plateau, et permettra aux agents de se répartir sur différents chantiers, ou de se déplacer plus facilement (et plus écologiquement) sur de petites missions.

AUTOCONSOM'
ACTION

Pour réduire sa facture d'électricité, la commune souhaite équiper les toitures des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques, et a commencé par la mairie.

L'hôtel de ville est déjà passé à l'auto-consommation

Les meilleurs kWh sont les moins chers !
Pour être moins tributaire des fluctuations des cours de l'énergie (qui vont rarement dans le bon sens), le conseil municipal a choisi l'autoconsommation. Le sud des Landes est propice à l'installation de panneaux solaires, et diverses subventions sont proposées aux acteurs publics pour les aider à s'équiper. Il n'en fallait pas plus pour que les élus décident d'en doter la toiture de l'hôtel de ville, pour une puissance de 18 kWh. Le montant des travaux sera amorti par les gains réalisés. L'équipement de la toiture de l'école est également à l'étude.

Les chiffres

Montant des travaux :

20 900 € HT (25080 € TTC)

Subventions :

- Département 20% soit **4 180 €**
- DETR 20% soit **4 180 €**

ON FERME !

De la même manière que l'on ne gâche pas les kWh (voir ci-dessus), on ne laisse pas non plus les aides publiques se perdre. Les élus envisagent d'utiliser un reliquat de subventions pour renouveler les menuiseries de plusieurs bâtiments publics : celui qui abrite les logements sociaux, le local des anciens et les cours de catéchisme, celui du comité des fêtes et de la pelote et les menuiseries de l'ancien local loto. À chaque fois, il s'agit de remplacer les menuiseries en bois à simple vitrage par du PVC double-vitrage, beaucoup plus isolant. Le montant estimé des travaux est de 30 000 euros, qui serait couvert à 50% par les subventions du Grand Dax.

EN BREF

RELOGEMENTS FERROVIAIRES

La SNCF va poursuivre ses travaux de remplacement de caténaires courant 2026. Les nids de cigogne actuellement supportés par ces arches métalliques seront compensés par la pose de poteaux équipés de plateformes de substitution, situés sur les terrains communaux à proximité des voies. La SNCF paiera un loyer pour l'entretien de ces installations.

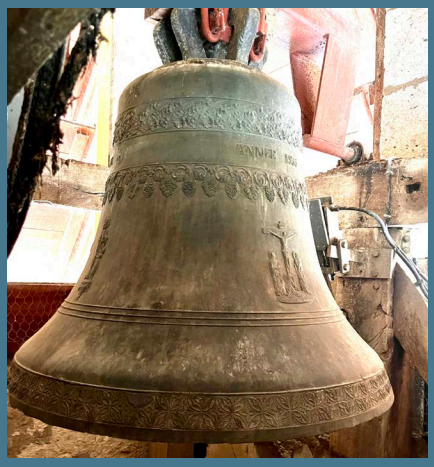

HORLOGE PUBLIQUE

Longtemps hors service à cause des dégâts liés aux déjections d'oiseaux (voir numéro précédent), l'horloge et le clocher de l'église ont été réparés. Désormais, on voit, et on entend, l'heure au cœur du village.

PREMIERS SECOURS

Il y a un second défibrillateur à Rivière. En plus de celui du mur à gauche, un nouvel appareil a été installé à la mairie. Pour rappel, la municipalité organise régulièrement des formations aux premiers secours…

COLLECTE DES BIODÉCHETS

Bio seaux, sacs jetables, bornes de collecte, le Grand Dax récupère et valorise les déchets végétaux et alimentaires de ceux qui ne peuvent pas composter.

Une nouvelle borne de compostage est disponible à proximité du point tri.

Tout le monde n'a pas la possibilité d'avoir un composteur individuel. Notamment si l'on n'a pas de jardin ! Pour organiser la récupération des biodéchets, le Grand Dax met en place des points de collecte sur l'ensemble de son territoire.

Le principe est simple : le Grand Dax vous fournit un bio-seau et un lot de 100 sacs pour vos déchets alimentaires. Lorsque votre sac est plein, vous pouvez le déposer dans l'une des 72 bornes réparties dans les 10 communes de l'agglomération. Collectées et nettoyées au moins une fois par semaine, ces bornes sont installées à moins de 150m des résidences.

Plus d'informations sur www.grand-dax.fr

De biodéchets à biogaz

Le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux qui représentent un tiers des ordures résiduelles en France) permet d'éviter la production de gaz à effet de serre, consécutive à leur incinération. Considérés comme des ressources, ils peuvent être transformés en compost ou servir à la production de biogaz.

GYM DE RUE

5 agrès et un portique de streetworkout ont été installés au cœur du village, et inaugurés le 5 janvier en présence du député Lionel Causse. Vélo elliptique, planche pour les abdominaux, presses pour les bras, les jambes… Plus d'excuses pour ne pas prendre soin de vos muscles, avant d'aller faire un petit jogging dans les barthes !

EN BREF

QUE LA LUMIÈRE SOIT !

Après validation du Sydec, la commune a décidé d'éclairer le boulodrome, en conformité avec le règlement des équipements sportifs de la F.F.P.J.P. (éclairage de 50 lux, sans zone d'ombre au sol ni risque d'éblouissement des joueurs). Pour le moment, deux luminaires sont prévus, mais d'autres pourraient être installés, si le nombre de terrains devait augmenter.

À LA PLONGE

À la demande des usagers (agents et associations) qui l'utilisent régulièrement, la cuisine de la salle des fêtes a été équipée d'un lave-vaisselle professionnel et de sa table de desserte ainsi que d'un robinet plus fonctionnel. Coût total de l'opération, environ 6 000 euros.

Prochaine étape : le poste de cuisson !

B-A BARTHES

Le comité de site Natura 2000 s'est réuni le 7 avril et a validé le programme annuel des travaux des barthes communales : fauchage et ensilage de la jussie (en raison des bons résultats de cette méthode, la surface traitée sera doublée cette année), entretien des fossés et des cours d'eau, réfection des chemins et des clôtures.

AMÉNAGEMENTS DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE PAR LA D13

SÉCURISER, PARTAGER, EMBELLIR

La situation

La D13 est une des trois départementales qui traversent la commune, et celle qui connaît la plus forte fréquentation, avec 5000 véhicules/jour, dont 3% de poids lourds. Au-delà des nuisances occasionnées par cet important trafic, la configuration de cette route, aux grandes lignes droites et carrefours ouverts, sans aménagement pour les piétons et les cyclistes, en font un axe dangereux.

Hervé Darrigade

Le mot du maire

Les travaux de la D13 nous offrent une opportunité unique de nous interroger sur l'avenir de notre village. Il doit mettre en œuvre les solutions qui permettront un meilleur partage, plus sûr, plus efficace, plus écologique, de l'espace public et de sa voirie, compte tenu de son attractivité, attestée par le plus fort développement démographique de l'agglomération. C'est en ce sens que nous avons associé à ce projet les organismes publics et les habitants, pour concevoir et financer un projet responsable et humain.

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

Le périmètre du projet s'étend d'un bout à l'autre de la traversée du village sur le RD 13 « route du Vimport » et « route de la Forêt », depuis le passage à niveau à l'est jusqu'à l'entrée ouest, soit une longueur d'environ 2000 mètres.

Objectifs principaux

- Sécuriser le passage de la D13 au regard de la circulation
- Partager l'espace en assurant les déplacements doux entre les différents équipements publics et les zones habitées le long de la D13
- Embellir les espaces publics pour mieux marquer la traversée de l'agglomération

SÉCURISATION ET RÉDUCTION DE LA CHAUSSÉE

- Réduction de la largeur de la voirie à 6 mètres, avec une bande axiale colorée et un marquage des rives
- Création de plateaux ralentisseurs, écluses et chicanes aux points stratégiques
- Traitement des entrées d'agglomération (effet de porte) avec peinture et résine colorée

DÉVELOPPEMENT DES MOBI

- Création d'une voie verte P 465 m de long, depuis le lo se termine directement su
- Implantation de trottoirs P
- Création de traversées pié

LITÉS DOUCES

PMR (piétons/cycles) de 2,5 m de large sur
otissement le plus éloigné côté ouest qui
r la place de l'école

PMR sur l'ensemble de la zone agglomérée

tonnes sécurisées

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET URBAINS

- Création d'un accotement stabilisé et végétalisé
- Traitement esthétique des espaces publics avec végétalisation et mobilier urbain*

*fera l'objet d'une deuxième phase de travaux

COMMENT ÇA SE PASSE

Consultation, financement, calendrier des travaux, vos élus vous expliquent comment les travaux de la D13 ont été conçus et rendus possibles.

Patxi Luberriaga
Adjoint au maire délégué à l'urbanisme, travaux et matériels

Un calendrier raisonnable

Les travaux de la D13 sont déjà commencés, du moins en ce qui concerne les réseaux. L'O de l'agglo renouvelle 800 mètres de réseaux d'eaux pluviales, pour un montant de 140 000 €, le syndicat Emma refait 400 mètres de réseaux d'eau potable et d'assainissement, pour un montant de 500 000 €, et le Sydec a déplacé certains candélabres d'éclairage public, avec passage en éclairage LED. En parallèle, nous avons commencé à tester la création d'une écluse de passage au niveau de la boulangerie, pour voir comment les gens se comportent et valider un sens de circulation. Le Département va lancer les appels d'offres pour les différents postes à partir du mois de septembre. C'est également lui qui gérera le suivi des travaux. Ceux-ci devraient commencer en janvier 2026. Il faudra compter sur un minimum de 6 mois pour la traversée du bourg, car la liste des aménagements est conséquente.

À retenir

- Réfection des trottoirs
- Écluse au niveau de la boulangerie
- Ralentisseurs
- Passages surélevés

Caroline Jay
Première adjointe au maire déléguée aux finances

Financement des travaux : où en sommes-nous ?

La part des travaux à la charge de la commune s'élèverait à 920 887 €. À ce jour, seule la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est confirmée : elle couvrira 25 %, soit 226 222 €. Il resterait donc environ 695 000 € au maximum à financer, via les autres subventions, l'épargne et sans doute un emprunt. D'autres demandes d'aides ont été déposées (Fonds vert, amendes de police, aides du Département, etc.). Ce sont des dossiers complexes, exigeants et très chronophages, en attente de réponses à ce jour. Grâce à une gestion rigoureuse, engagée depuis plusieurs années, la commune affiche aujourd'hui un excellent niveau de désendettement (moins d'un an d'épargne brute). C'est cette trajectoire financière qui rend un emprunt possible, dans de bonnes conditions. Ces chiffres restent prévisionnels, en attendant le retour de l'appel d'offres.

À retenir

- Montant global de l'aménagement HT : 1 270 058 €
- Part du département : 212 164,50 €
- Part de la communauté d'agglomération : 137 006,50 €
- Part communale : 920 887 €
- Part de l'état DETR : 226 222 €

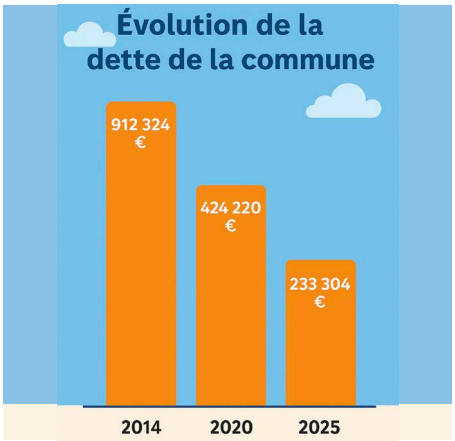

Maxime Caffray
Adjoint au maire, délégué à l'environnement et à la transition écologique

Une démarche démocratique aboutie

Ces travaux sont l'aboutissement d'un long processus de réflexion, à la fois avec nos partenaires institutionnels et avec les Riviérois. Nous avons commencé à discuter de ce projet fin 2023 avec le Département. Au premier trimestre 2024, nous avons fait réaliser des mesures de fréquentation et de vitesse des véhicules traversant le village.
En avril 2024, une préétude nous a été remise par le Département. Au même moment, nous avons organisé une première réunion publique sur le sujet.
À cette occasion, nous avons sollicité un groupe de volontaires pour participer à un groupe de travail, que Patxi Luberriaga et moi-même avons animé, en compagnie d'élus et de représentants d'associations, dont « roues libres en Grand Dax ». Une vingtaine de participants ont pu échanger sur les contraintes, les nuisances qu'ils rencontrent au quotidien, et débattre des solutions possibles. Ce groupe s'est réuni trois fois et a fait des propositions concrètes, tenant compte des contraintes techniques et administratives du projet. Le projet final et le calendrier ont été présentés lors de la réunion publique du 19 juin.

JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE

Déjà plébiscitée par les enfants, la cantine de l'école s'est engagée dans une démarche de labellisation qui porte déjà ses fruits, ou plutôt ses légumes, en l'occurrence.

Le label « En cuisine »

Créé par Ecocert en 2013, c'est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio. Il est porté par le département des Landes et proposé aux collectivités sur la base du volontariat. Après signature d'une convention, la formation du cuisinier (3 jours) et des agents de la cantine (1 jour) est financée par le Département. La commune prendra en charge le renouvellement annuel de cette labellisation.

Deux carottes. Il ne s'agit pas de la liste des courses de Laurent Peysan, le cuisinier de la cantine scolaire du village, mais du niveau de qualification Ecocert qu'il a obtenu, avec les agents communaux qui servent les enfants à ses côtés. Cette récompense vitaminée vient saluer une démarche d'amélioration globale qui vise notamment à travailler davantage les produits végétaux et à réduire le gaspillage alimentaire.

Favoriser le « fait maison »

Attention, il ne s'agit pas d'un label végétarien ! L'objectif de cette formation était d'apprendre comment rendre plus attractifs les légumes, de connaître et favoriser les circuits courts et d'améliorer tout ce qui est autour du service : comment présenter les plats aux enfants, lever les appréhensions, répondre à leurs questions… un vrai travail d'équipe ! À l'échelle de Rivière, qui favorisait déjà le « fait maison », c'est une reconnaissance.

Une démarche globale

En effet, Rivière-Saas-et-Gourby était déjà au-dessus des exigences de la loi Egalim (20% de bio quand la commune est déjà à 42%, un repas végétarien par semaine, mise en place de circuits courts…). La démarche s'étend jusqu'aux produits d'entretien, qui sont aujourd'hui tous écologiques. L'audit final du mois de juin dans la poche, Laurent recevra ses deux carottes cet automne, lors d'un goûter officiel… qu'il devra (encore) préparer de ses mains !

UNE NOUVELLE PAGE

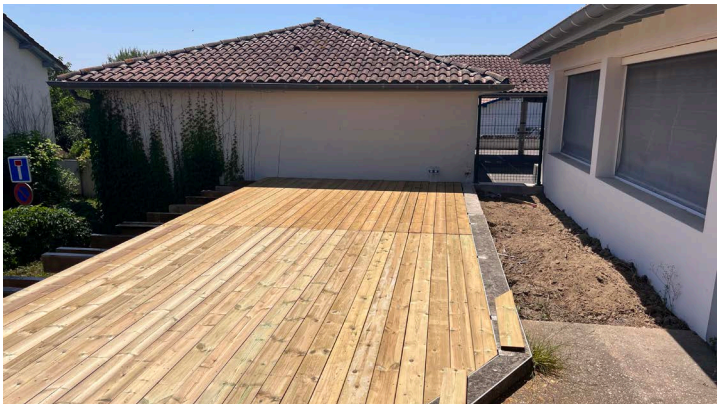

Ça y est, la bibliothèque de Rivière-Saas-et-Gourby vient d'entrer dans ses nouveaux locaux… qui sont ceux de l'école municipale. Elle sera donc hébergée dans une salle de classe, spécialement aménagée à cet usage. Elle disposera d une entrée directe depuis la cour de récréation, mais aussi depuis la rue, où une terrasse de 40m² a été aménagée (mobilier, palissades, portillon). Ses horaires vont d'ailleurs évoluer pour une plus grande amplitude d'ouverture (voir en dernière page).

L'ÉCOLE POURSUIT SA MUE

La municipalité prévoit une nouvelle phase de travaux pour l'école, avec l'appui du dispositif « Villages d'avenir ». En 2024, une première tranche avait déjà été réalisée, hors dispositif, sur le bâtiment le plus ancien : isolation complète, menuiseries changées, VMC, toiture partiellement refaite, électricité mise aux normes et façades repeintes. La suite concernera les autres bâtiments de l'école et la cour. Elle sera conduite avec l'aide d'un architecte… dès qu'on aura trouvé le bon ! Les devis sont en cours, le choix se précise. En attendant, les élus restent aux manettes, et la réflexion avance.

SUR LA BONNE VOIE

Dans la lignée de celui de 2024, le budget 2025 est bâti sur une fiscalité maîtrisée, permettant à la commune de financer au mieux ses projets structurants.

Le budget 2025 a été construit dans la continuité des efforts engagés ces dernières années : maîtrise des dépenses, stabilité fiscale, autofinancement des projets.

Il s'élève à un total de 2 033 804,19 €, répartis ainsi :

1 543 804,19 € en fonctionnement

490 000 € en investissement

En résumé

- Budget en hausse de 17,5 % par rapport à 2024
- Projets structurants financés sans recours à l'emprunt jusqu'à présent
- Taux d'imposition stables depuis plus de 10 ans
- Gestion prudente, mais dynamique
- La commune prévoit 130 000 € de recettes forestières grâce à ses 545 hectares de bois

FONCTIONNEMENT : STABILITÉ ET RIGUEUR

Les dépenses de fonctionnement couvrent le quotidien de la commune, elles sont intégralement financées par les recettes courantes (impôts, dotations, services…), sans hausse d'impôt.

513 500 €
pour les salaires du personnel

395 559 €
pour les charges courantes (énergie, entretien, cantine…)

194 510 €
pour les subventions, indemnités, SDIS, etc.

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

101 000 €
reversés à la Communauté d'agglomération (voirie, ordures…)

4 600 €
d'intérêts d'emprunt (en baisse)

4 800 €
en charges exceptionnelles

Les recettes de fonctionnement (1 327 658 €) proviennent :

- à 45 % des impôts locaux
- à 22 % des dotations de l'État et participations diverses
- à 21 % des recettes liées aux services (cantine, garderie, locations, vente de bois)
- et pour le reste, de remboursements ou produits exceptionnels

RECETTES – DÉPENSES

=

329 834 €

D'ÉPARGNE

INVESTISSEMENT : PRIORITÉ AUX ÉQUIPEMENTS UTILES

C'est le budget sur lequel la commune finance les projets qui ne relèvent pas de son fonctionnement habituel.

42 000 €
travaux forestiers

77 000 €
remboursement des emprunts et report

149 800 €
sécurisation de la RD13

172 200 €
rénovation des bâtiments communaux

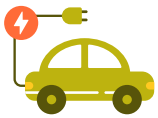

49 000 €
achat de matériel (voiture électrique, auto-laveuse, équipement cantine…)

Ces projets sont financés principalement par :

- l'épargne dégagée du fonctionnement
- le FCTVA (remboursement de TVA) : 30 000 €
- la taxe d'aménagement : 15 000 €
- des subventions : 68 500 €
- et un report d'excédent de fonctionnement affecté partiellement en réserve

P.10

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

La commune organise son premier forum des associations, le 6 septembre de 9h30 à 12h, à la salle polyvalente. Venez y découvrir les Riviérois qui font vivre Rivière !

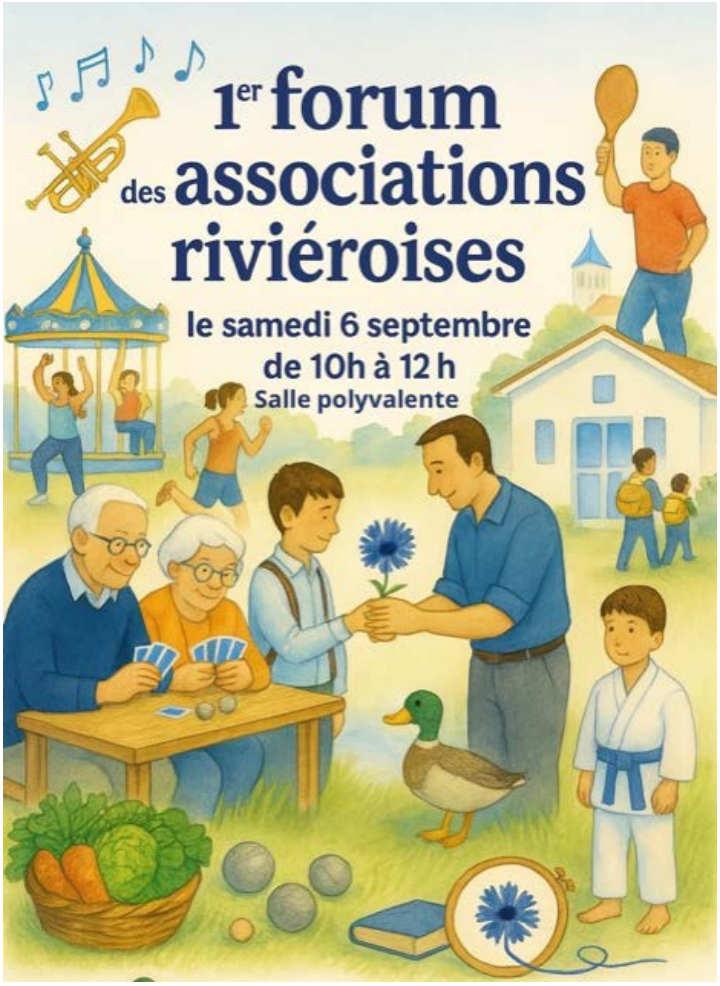

Venez les rencontrer !

- **3 Hameaux**
  Foyer des anciens, roi des parties de cartes, des sorties et des repas conviviaux
- **APE (Association des parents d'élèves)**
  Carton plein à la kermesse (320 repas !) et voyage scolaire réussi
- **Barthes Passion**
  Association qui se donne pour mission de valoriser les barthes
- **Bibliothèque**
  Les bénévoles partagent leur passion (et leurs conseils lecture)
- **Comité des fêtes**
  Une quarantaine de bénévoles survoltés pour les fêtes patronales & co
- **Doigts de l'Espoir**
  Couture, broderie, tricot… au service de belles causes solidaires
- **EMA (Ensemble musical de l'Adour)**
  École de musique, orchestre junior & adulte pour animer le village et les alentours
- **Gymnastique riviéroise**
  Deux séances par semaine, gym douce ou tonique
- **Pelote riviéroise**
  Main nue et pala, en loisir ou en compétition.
- **Petits Ruisseaux**
  Vente de produits locaux & troc aux plantes, pour une transition joyeuse
- **Pétanque riviéroise**
  Tout est dans le nom… cochonnet et bonne humeur compris
- **UNC (Union nationale des combattants)**
  Gardiens de la mémoire, présents à chaque cérémonie
- **USDAX (Section Judo)**
  Dès la rentrée, des cours pour les enfants du village
- **Et peut-être d'autres surprises…**
  Capoeira, jeux en bois,…

On peut être très investi dans la vie de sa commune, donner du temps pour partager sa passion ou ses centres d'intérêt, et ignorer parfaitement que son voisin a le même type d'engagement, et peut-être des intérêts communs ou complémentaires. Pour remédier à cela, la commune a décidé, en concertation avec les principales associations locales (voir encadré), d'organiser un premier forum des associations.

Diversité

L'idée est de faire de cette demi-journée un temps fort, ouvert à tous, où les Riviérois pourront découvrir la richesse et la diversité de leur tissu associatif, s'initier à de nouvelles pratiques, s'inscrire comme adhérent ou bénévole. C'est aussi l'occasion pour les associations de faire connaissance, et peut-être de développer des synergies.
Si la priorité est donnée aux associations à but non lucratif locales, quelques acteurs territoriaux seront également de la partie, comme la section judo de l'US Dax qui revient à Rivière pour la rentrée scolaire 2025 et la bibliothèque municipale.

Découverte

Chaque structure représentée aura son propre stand, et certaines organiseront des séances d'essai pour les visiteurs (pelote, judo, instruments de musique…). La mairie, qui aura annoncé l'événement par voie de presse, sur les réseaux sociaux et jusque dans les cartables des écoliers (par flyer), fournira quelques rafraîchissements et viennoiseries aux Riviérois curieux, que l'on espère nombreux.

BONNES PÂTES

Deux jeunes pâtissiers talentueux ont repris la boulangerie du village. En quelques mois, le succès, et les gourmands, sont au rendez-vous.

Thimothé et Baptiste proposent de vous faire découvrir leurs spécialités.

Timothé Thiery et Baptiste Déplacé sont jeunes, pâtissiers (diplômé de l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris pour le premier, Compagnon du Tour de France pour le second), et ont en commun de n'avoir aucun lien avec Rivière-Saas-et-Gourby, où ils viennent pourtant de reprendre la boulangerie locale. « *Nous cherchions à reprendre un commerce, au Pays basque ou dans le sud des landes*, explique Timothé. *Nous avons été contactés par les Grands Moulins de Paris, qui nous ont signalé la boulangerie de Rivière. Le cadre nous a semblé très sympathique, le laboratoire spacieux… nous avons décidé de tenter notre chance.* »

Éducation chez les frères

Les deux jeunes artisans s'étaient rencontrés quelque temps auparavant, chez les Frères… Ibarboure. Une adresse où ils peaufinent leur métier, après avoir appris auprès des plus grands (Anne-Sophie Pic à Valence, le Cheval-Blanc à Paris…). « *Nous faisons tout maison*, explique Timothé. *Cela représente beaucoup d'heures, mais on voit les choses différemment quand on est patron.* »

Une clientèle conquise

Pour s'installer, les deux jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de leurs prédécesseurs, et d'une curiosité bienveillante de la part de la clientèle. « *Les gens sont très gentils, ils viennent nous faire coucou à la fenêtre du labo… Nous avons à cœur de faire de notre mieux et d'essayer de proposer régulièrement des nouveautés.* »

Pour le moment, les deux jeunes entrepreneurs veulent se poser, renforcer l'équipe (un boulanger vient de les rejoindre), mais réfléchissent déjà à l'orientation à donner à leur affaire. « *On pense à peut-être faire du clic&collect, à livrer des restaurants, à ouvrir un deuxième point de vente… mais pour le moment, on profite surtout de nos excellentes conditions de travail, et du cadre de vie local.* »

lesintrepidespatisserie.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BORDES LEITE Rafaël né le 8 janvier
LEON Maël, Jean-Marc, Laurent né le 11 janvier
POUDRET MIQUEL Peyo né le 4 février
SIREY GRANAT Joaquin, Jacques, Edouard né le 7 février
LAGISQUET Ninon, Jeanne, Maïté née le 25 février
LAUWERIER Paul, Jacky, Philippe né le 26 avril
FRAIGNEAU Lou, Ana née le 2 juin
ANDRE JORBE Noélia née le 6 juin

MARIAGES

DA SILVA Franck et BERGES Sandrine le 19 octobre
CHAPERON Jean et DUBOS Magali le 10 mai
HIRIBERRY Didier et LAPOUGE Aurélie le 17 mai
EROUART Guillaume et MELKONIAN Jessica le 17 mai
PRETEUX Mélanie et CIANCIARUSO Bernard le 12 juillet

DÉCÈS

TARDIEU Christian le 8 janvier
LESCLAUX Gilbert le 15 janvier
LUBET Jacqueline le 30 janvier
ERBINA Conception le 27 mars
ANCEZE Jean-Pierre le 18 avril
CAVALIER Jacqueline le 18 avril
FISCHER Guy Marcel Jean le 6 mai
BEAULLIEU Françoise Jeanne Paule le 14 juin

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE
lundi et jeudi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
mardi : 13h30 à 18h30
mercredi : de 8h à 12h
vendredi : 13h30 à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE
lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 16h30
mercredi
de 8h30 à 11h30

BIBLIOTHÈQUE
lundi - mardi - jeudi
de 16h30 à 18h30
samedi
de 10h à 12h

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT
05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaasetgourby.fr • 21 Place de la Mairie
www.rivieresaasetgourby.fr

Directeur de la publication : Hervé Darrigade • Conception et réalisation : Agence Be Com' Different - www.agencebcd.fr
Crédits photos et visuels : DR - Mairie de Rivière-Saas-et-Gourby • Tirage : 750 exemplaires - Dépôt légal à parution • Impression : Imprimerie Gutenberg
IMPRIM'VERT®